

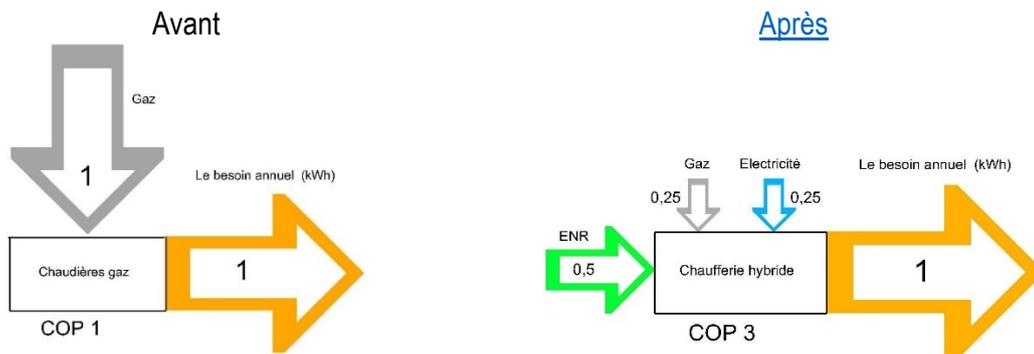
Aspect financier RSI

Echange avec l'air COP = 3

A En partant du gaz

1) Avec les prix actuels de l'énergie à savoir

Prix du kWh gaz 0,05 € Prix du kWh électrique 0,17 € (Voir factures 1^{er} immeuble)



Pour un besoin chauffage de X kWh on prélève la moitié de l'énergie dans l'air. L'autre moitié $X/2$ kWh est de l'énergie finale payante partagée pour moitié entre

- Le gaz à 0,05 € le kWh soit une dépense en € de $X/4 \times 0,05 = 0,0125 X$
- L'électricité à 0,17 € soit une dépense en € de $X/4 \times 0,17 = 0,0425 X$

Bien que la moitié de l'énergie provienne de l'air, la dépense globale en € pour la copropriété de $(0,0125 + 0,0425) X = 0,055 X$ est supérieure de 10% à la dépense avant modification de $0,05 X$

2) Avec un même prix du kWh pour le gaz et l'électricité à savoir

Prix du kWh gaz et électrique de 0,11 €

La dépense pour la copropriété devient pour un même besoin chauffage de X kWh, on consomme

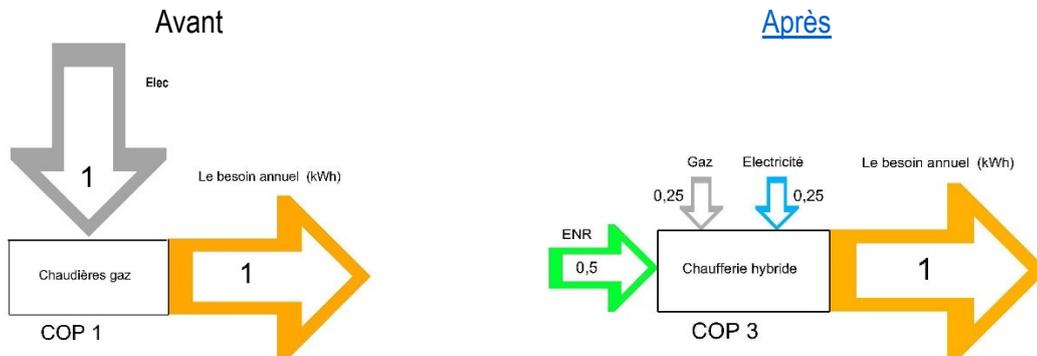
- Le gaz à 0,11 € le kWh soit une dépense de en € de $X/4 \times 0,11 = 0,0275 X$
- L'électricité à 0,11 € soit une dépense en € de $X/4 \times 0,11 = 0,0275 X$

Bien que la moitié de l'énergie provienne de l'air, la dépense globale en € pour la copropriété de $2 \times 0,0275 X = 0,055 X$ est toujours supérieure à la dépense avant modification de $0,05 X$

B En partant de l'électricité effet Joule

1) Avec les prix actuels de l'énergie à savoir

Prix du kWh gaz 0,05 € Prix du kWh électrique 0,17 € (Voir factures 1^{er} immeuble)



Pour un besoin chauffage de X kWh on prélève la moitié de l'énergie dans l'air. L'autre moitié $X/2$ kWh est de l'énergie finale payante partagée pour moitié entre

- Le gaz à 0,05 € le kWh soit une dépense en € de $X/4 \times 0,05 = 0,0125 X$
- L'électricité à 0,17 € soit une dépense en € de $X/4 \times 0,17 = 0,0425 X$

La dépense globale en € pour la copropriété de

$(0,0125 + 0,0425) X = 0,055 X$ est 3 fois plus faible que la dépense de $0,17 X$ avant modification

2) Avec un même prix du kWh pour le gaz et l'électricité à savoir

Prix du kWh gaz et électrique de 0,11 €

La dépense pour la copropriété devient pour un même besoin chauffage de X kWh, on consomme

- Le gaz à 0,11 € le kWh soit une dépense de en € de $X/4 \times 0,11 = 0,0275 X$
- L'électricité à 0,11 € soit une dépense en € de $X/4 \times 0,11 = 0,0275 X$

La dépense globale en € pour la copropriété de

$2 \times 0,0275 X = 0,055 X$ est à nouveau 3 fois plus faible que la dépense de $0,17 X$ avant modification

Synthèse

Cette nouvelle chaîne énergétique avec PAC air eau en relève qui présente toute garantie de fiabilité et le bon fonctionnement vu qu'elle est maintenant couramment utilisée par quelques sociétés dont Daikin ne présente malheureusement pas d'intérêt financier pour notre immeuble et ne va pas résoudre le problème social vu que la dépense en énergie finale examinée au coût actuel des énergies gaz et électrique sera sensiblement augmentée.

Elle présente cependant un certain nombre d'avantages essentiels pour notre pays. Ceci particulièrement dans le cas de l'option 2 avec le même prix pour les deux énergies. Ces avantages sont les suivants :

- Celui de minimiser la consommation de gaz et la combustion cause des nuisances évoquées lors de la conférence de Paris sur le climat de fin 2015 (La consommation de gaz est divisée par 4)
- Celui de diviser la consommation d'énergie finale par 2 (On prélève la moitié de l'énergie dans l'air)
- Celui de diviser la consommation électrique par 4 lorsque l'on bascule sur cette chaîne énergétique à partir d'un chauffage électrique par radiateurs (effet joule)
- On ne tire pas plus sur le réseau en hiver vu que c'est toujours la combustion qui assure le besoin au plus froid de l'hiver (Lorsque l'on bascule sur cette chaîne énergétique à partir d'un chauffage électrique par radiateurs à effet joule on divise d'une part le besoin en puissance au plus froid de l'hiver de 75% ce qui n'est pas rien et on !

Une autre raison importante en liaison avec les finances de l'état justifie sur le plan fiscal la nécessité de prévoir un rééquilibrage des prix du gaz et de l'électricité. On observe d'ailleurs à partir des [factures du 1^{er} immeuble](#) que l'opération est en cours pour le gaz. (augmentation du prix du gaz de 30% en 1 an !)

D'autre part la baisse du prix de revient de l'électricité est lancée grâce au voltaïque.

Il est probable qu'avec les performances améliorées des PC aquathermiques (COP voisin de 6 au lieu de 3) le raisonnement conduirait à des conclusions comparables